

RYTHMES SCOLAIRES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'ENQUETE MENEES AUPRES DES USAGERS, FAMILLES ET CORPS ENSEIGNANTS COURANT NOVEMBRE 2017

Le 12 décembre 2017 en mairie

Présents : les équipes enseignantes des 4 écoles de la commune, les parents élus aux conseils d'écoles ou au conseils d'établissement du périscolaire, élus et agents de la mairie.

Participation

- **Familles:**
- - Maternelle HDP : 31/42
- - Jean Jaurès : 96/109
- - Elémentaire HDP : 63/89
- - Jules Ferry : 142/187
- **Enseignants :**
- - Maternelles : 6/6
- - Elémentaires : 11/12
- **Enfants :**
- - Maternelle HDP : 22
- - Jean Jaurès : 55
- - Elémentaire HDP : 50
- - Jules Ferry : 110

Questionnaires familles écoles élémentaires

La majorité des parents de l'école du HDP et de Jules Ferry sont plutôt d'accord sur le fait que les rythmes scolaires actuels semblent bénéfiques aux apprentissages des enfants, sont compatibles avec l'organisation familiale et respectent le rythme journalier des enfants.

Pourtant, ils sont très majoritairement tout à fait d'accord pour un retour à la semaine de 4 jours.

M. RUBIS note la contradiction entre la volonté de revenir à la semaine de 4 jours et l'approbation et le bienfondé de la semaine de 5 jours.

Mme CLAUDEL au contraire pense que cela n'est pas une contradiction car même si le rythme actuel peut convenir, les parents se projettent sur un autre rythme l'an prochain.

Nous pouvons noter que la participation aux TAP n'est pas forcément liée aux transports scolaires.

Les parents sont partagés sur la fatigue des enfants liée au TAP.

Malgré cela, l'organisation est majoritairement perçue comme simple et les horaires bien placés dans la journée et bien répartis dans la semaine.

Les familles pensent qu'il est logique qu'il y ait une participation financière pour les TAP.

Mme DORE rappelle qu'il est primordial de gérer d'abord le sujet des rythmes scolaires avant de régler celui des TAP.

Questionnaires familles écoles maternelles

La majorité des parents pensent que les rythmes scolaires actuels sont compatibles avec l'organisation familiale.

Par contre, ils sont unanimes pour dire que la semaine de 4,5 jours ne respecte pas du tout le rythme des enfants et qu'un retour à la semaine de 4 jours est nécessaire.

La majorité des parents inscrivent leurs enfants aux TAP car, pour eux, c'est un mode de garde et non par intérêt pour les activités proposées.

Les parents de l'école du HDP ne pensent pas que les TAP accentuent la fatigue de leurs enfants. En revanche, les parents de l'école Jean Jaurès pensent que les TAP accentuent la fatigue des enfants.

Les parents du HDP notent toutefois que le décalage des horaires entre l'école élémentaire et l'école maternelle obligent les parents à inscrire les enfants aux TAP.

Questionnaires enseignants

100 % des enseignants des 2 écoles maternelles pensent que les rythmes scolaires actuels ne sont pas favorables aux apprentissages.

A contrario, 100 % des enseignants des 2 écoles élémentaires pensent que les rythmes scolaires actuels sont totalement favorables aux apprentissages.

Questionnaires enfants

Maternelles

Majoritairement, les enfants trouvent qu'ils s'amuse pendant les TAP et qu'ils y apprennent des choses.

Elémentaires

Les enfants préfèrent majoritairement les activités sportives.

Débat

Il ressort des résultats de ce questionnaire que les parents et les enseignants des écoles maternelles sont d'accord sur un changement des rythmes scolaires à la prochaine rentrée et à un retour à la semaine de 4 jours.

En revanche, les avis des parents et enseignants des écoles élémentaires divergent: les enseignants souhaitant le maintien des rythmes actuels et les parents préférant un retour à la semaine de 4 jours.

M. RUBIS pense qu'il serait préférable de ne pas changer les rythmes scolaires car ils sont bénéfiques aux apprentissages pour les enfants et sont compatibles avec l'organisation des familles.

Mme CLAUDEL pense au contraire que si les parents souhaitent un retour à la semaine des 4 jours c'est parce qu'ils ont pu en faire l'expérience les années auparavant et que cela permettra aux enfants de se reposer le mercredi.

Mme GRASSELLI note que lorsque les enfants pouvaient « se reposer » le mercredi ils n'étaient pas plus performants pour autant. Et au contraire, il leur était déjà à cette époque très difficile de travailler dans de bonnes conditions au-delà de 16h.

M. RUBIS tient à préciser que les réponses des enseignants sont uniquement le reflet d'un point de vue professionnel et non personnel. Il souligne que la semaine de 5 jours oblige à un travail plus soutenu pour les enseignants.

M. AMET constate qu'il y a un consensus du côté des maternelles (tout comme la majorité des écoles maternelles de France). Par contre, il remarque qu'il n'y a pas de raison que la semaine telle qu'elle est proposée actuellement ne perdure pas pour les

élémentaires sachant que tous les enseignants sont unanimes pour dire que c'est bénéfique pour les apprentissages et que les parents se disent plutôt satisfaits de ce rythme. Il rappelle que cette réflexion sur les rythmes scolaires vient de l'initiative des maternelles qui souhaitaient repasser à la semaine de 4 jours.

Mme BRASSEUR demande si les dotations resteraient les mêmes si la semaine devait repasser à 4 jours ?

Mme DORE répond qu'il n'y a pas encore de réponse à cette question.

Mme PLATERO demande s'il est possible de garder la semaine de 4,5 jours et de supprimer les TAP ?

Mme DORE répète qu'il va d'abord falloir réfléchir aux rythmes scolaires et après la question des TAP sera soulevée.

M. TUZY note que la question financière est aussi au cœur de la réflexion car si les parents avaient pris conscience qu'en supprimant les TAP les enfants iraient à la garderie qui a un coût plus élevé, ils n'auraient sûrement pas fait les mêmes réponses au questionnaire. De plus, il demande s'il est possible d'avoir des rythmes différents en maternelle et en élémentaire ?

Mme DORE répond que cela est possible.

M. AMET présente une proposition d'horaires réfléchi par l'équipe enseignante de Jean Jaurès, pour l'an prochain :

Actuellement : 8h20 – 11h50 / 13h50 – 15h35 et mercredi 8h50 – 11h50

Proposition : 8h30 – 11h50 / 13h50 – 16h30 sur 4 jours

Cela permettrait un léger décalage d'horaires entre la maternelle et l'élémentaire pour les familles qui ont des enfants dans les 2 écoles.

M. RUBIS fait à son tour une proposition d'horaires pour le HDP :

Elémentaire : 8h15 – 11h15 / 13h45 – 15h30 (+ TAP)

Maternelle : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30

Mme DORE admet qu'un décalage entre les écoles élémentaires et maternelles peut être bénéfique mais elle n'est pas certaine que 15 minutes soient nécessaires.

L'assemblée exprime le fait que pense l'idée est bonne et doit être travaillée dans chaque groupe scolaire. Les écoles du HDP et les écoles du centre ne sont pas obligées d'avoir les mêmes horaires.

Mmes GRASELLI et SASSETTI tiennent à préciser que si, la semaine devait repasser à 4 jours, l'intégralité de l'équipe enseignante de Jules Ferry ferait un blocus pour que les cours n'aillent pas au-delà de 16h car, passée cette heure, les enfants ne sont plus concentrés et n'arrivent plus à travailler.

Plusieurs parents soulignent qu'il serait donc possible, à compter de l'an prochain, que les écoles maternelles soient sur une semaine de 4 jours et les écoles élémentaires sur une semaine de 4,5 jours. Cela fonctionne sur la commune de Laxou depuis de nombreuses années.

Néanmoins cela doit encore être réfléchi car certains parents sont encore réfractaires.

Mme BRASSEUR suggère que sur le temps des TAP les enfants aient la possibilité de faire leurs devoirs.

Mme DEMOUGIN répond que cela a été discuté en conseil d'établissements des TAP avec les parents délégués mais que la question n'a pas été tranchée car il y a du pour et du contre.

En conclusion, la décision finale des rythmes scolaires sera proposée par le Maire et devra être prise par le DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale) avant le 1^{er} février 2018.

Au préalable, il devra y avoir une validation de la proposition du Maire dans les conseils d'école et un vote en conseil municipal.

Dans un second temps, une réflexion et un travail sur les TAP sera entamée en Mairie.